



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 3138

Texte de la question

PRIX DE L'ENERGIE

M. le président. La parole est à M. Alain Néri, pour le groupe socialiste.

M. Alain Néri. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le coût de l'énergie pèse de plus en plus lourd dans le budget des familles. Les récentes et importantes augmentations du prix du gaz, de l'électricité et du fioul alourdissent considérablement les charges de chauffage, qui deviennent insupportables pour beaucoup de ménages.

De même, le coût des déplacements du domicile au travail pèse lourdement sur les ressources des ménages, puisque toute augmentation du prix du baril de pétrole est répercutée immédiatement sur le prix des carburants à la pompe, ce qui entraîne de très fortes hausses.

M. Guy Teissier. Et alors ?

M. Alain Néri. Malgré nos demandes insistantes, vous avez refusé de rétablir la TIPP flottante, qui aurait permis de modérer ces augmentations injustifiées. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Lucien Degauchy. Les régions sont bien contentes d'encaisser les augmentations !

M. Alain Néri. À l'automne 2005, vous aviez promis devant la représentation nationale que toute chute du prix du pétrole serait répercutée sur les prix à la pompe dans un délai de deux à trois jours.

Mme Martine David. Encore et toujours des promesses !

M. Alain Néri. Depuis la semaine dernière, le prix du baril de pétrole brut a chuté sous la barre des 55 dollars, son niveau le plus bas depuis juin 2005. Mais les automobilistes constatent amèrement qu'ils ne profitent en aucune façon de cette baisse, les prix des carburants à la pompe n'ayant nullement diminué depuis plusieurs jours.

Au contraire, si l'on en croit le site ouvert par le ministère des finances, le 2 janvier, qui indique les prix pratiqués dans 8 000 stations-service en France, le prix du super 95 restait hier à 1,15 euro le litre, atteignant même 1,30 euro à Paris. Pire, et c'est un comble, les prix communiqués par les sociétés pétrolières montrent que le super 95 a augmenté de 0,87 % au cours de la première semaine de janvier, alors que le pétrole brut baissait de 8,46 %.

Alors, monsieur le ministre, après la stupéfaction et l'indignation, c'est la colère qui gagne nos concitoyens. Une fois de plus, vous ne tenez pas vos promesses. Comment pouvez-vous nous expliquer et expliquer aux Français que, lorsque le pétrole brut augmente, le prix à la pompe monte immédiatement, alors que, lorsque le prix du pétrole brut baisse, il n'y a aucune baisse à la pompe ? *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Richard Mallié. C'est la TIPP des socialistes !

M. le président. Posez votre question, monsieur Néri !

M. Alain Néri. Quelles mesures concrètes et rapides allez-vous enfin prendre pour mettre fin à cette situation illogique, incompréhensible, et à cette injustice intolérable ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Vous m'interrogez, monsieur le député, sur le prix du pétrole et

de l'essence. Comme tous nos concitoyens, nous y sommes très attentifs.

M. Augustin Bonrepaux. Mais vous ne faites rien !

M. le ministre délégué à l'industrie. L'année 2006 a été particulièrement pénible, puisque le pétrole a connu des sommets, le prix du baril étant monté jusqu'à plus de 70 dollars. Il est revenu, en ce moment, à près de 55 dollars.

M. Augustin Bonrepaux. Répondez à la question !

M. le ministre délégué à l'industrie. Avant le 1er janvier, je pouvais vous répondre très simplement que la baisse était répercutée sur le prix à la pompe. Depuis cette date - peut-être ne le savez-vous pas -, les conseils régionaux touchent une partie de la taxe sur le pétrole. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.- Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Et, dans leur quasi-totalité, les conseils régionaux socialistes ont appliqué deux centimes de hausse au super. Adressez-vous donc à vos amis ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3138

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 janvier 2007